Juin 2020

PROTOCOLE SANITAIRE ETANG DE TAMNIÈS

Identification de l'établissement : Plan d'eau de Tamniès

Nom de l'établissement : Etang de loisirs de Tamniès

Adresse: Rouffignac 24620

Siège administratif: mairie de Tamniès le Bourg 24620 TAMNIES

Numéro de téléphone : en saison 05 53 29 65 98, hors saison (mairie) 05 5 3 29 68 95

Propriétaire : Commune de Tamniès

Exploitant: idem

Exploitant de la buvette : Association les Pieds dans l'Eau, siège social mairie de Tamniès

Le présent protocole sera affiché sur le site, et diffusé sur le site internet de la commune.

Un responsable du protocole COVID 19 sera désigné et en son absence, un suppléant sera prévu.

Le respect des gestes barrières devra être appliqué dans l'ensemble du site, ceux –ci seront rappelés par des affiches.

Sur la plage, la distanciation physique devra être appliquée entre les groupes de personnes.

Accueil des visiteurs :

Une file d'entrée et une file de sortie sont matérialisées au sol afin de guider aussi bien les voitures que les piétons ou les cyclistes...

L'agent d'accueil ainsi que les visiteurs disposeront de gel hydro alcoolique pour se désinfecter les mains. L'agent d'accueil portera une visière.

Les zones de contact seront désinfectées régulièrement.

Sanitaires:

Les sanitaires seront équipés de gel hydro alcoolique, de spray désinfectant et de savon afin que chaque utilisateur puisse désinfecter le sanitaire avant utilisation.

Le nettoyage et la désinfection complète des sanitaires seront réalisés systématiquement le matin avant l'ouverture au public, une fois en fin de matinée, une fois en milieu d'après-midi et en fin d'après-midi.

Aires de jeux : elles seront désinfectées tous les matins et une fois l'après-midi

Le matériel prêté pour le beach-volley et le ping-pong seront désinfectés après chaque utilisateur.

PROTOCOLE SANITAIRE ETANG DE TAMNIÈS

Cabines : Elles resteront fermées sauf si les annonces gouvernementales à venir permettent leur ouverture en cours de saison.

Poste de secours : le surveillant aura à disposition gel hydro alcoolique, visière, masques et gants. Le poste sera nettoyé et désinfecté chaque matin et après chaque intervention ; ainsi que tout matériel utilisé.

Tables de pique nique : selon les règles en vigueur à ce jour, qui pourraient évoluer selon les annonces gouvernementales, il conviendra que les personnes pouvant se restaurer ensemble soient uniquement les membres d'une même famille ou des personnes étant arrivées ensemble sur le site. A ce jour les regroupements possibles sont de 10 personnes maximum.

Les tables seront désinfectées par le personnel entre deux groupes d'utilisateurs.

Tables à la terrasse pergola : elles seront utilisées et désinfectées selon les mêmes règles.

Buvette : l'accès à la buvette sera organisé en files avec un sens de circulation et une distance entre les clients attendant leur tour.

Il ne sera pas possible de rester devant le comptoir une fois servi.

Une solution hydro-alcoolique et du papier sera mise à disposition du personnel tout comme des clients.

Les agents porteront une visière. Ils porteront des gants pour toute préparation alimentaire non conditionnée individuellement (préparation des gaufres, sandwiches etc...)
Le terminal de paiement, le comptoir et toutes zones de contact seront régulièrement désinfectées par le personnel de la buvette.

Le paiement par carte bancaire sans contact sera privilégié.

Toute personne parmi le personnel présentant des symptômes de la COVID 19/et ou de la fièvre sera mise en isolement jusqu'au résultat du test.

A Tamniès, le 03 juillet 2020

Le Maire de Tamniès Olivier LAMONZIE

Juin 2020

Pour la partie restauration-buvette Le Président de l'Association les Pieds dans l'Eau, Jean-Luc BUGAT

ASSOCIATION
"LES PIEDS DANS L'EAU"
Mairie de Tamnies
24620 TAMNIES